Département des Ardennes

Mairie de Fromelennes



18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

a 03 24 42 00 14 Fax: 03 24 42 37 56

Mail: fromelennes@wanadoo.fr

Fromelennes, le 13 septembre 2023

Le Maire de Fromelennes

A

Madame GILLARD Claudine 17 rue de Nichet 08600 FROMELENNES

Nos réf: 2023-159.PG/IS

Objet: Accord favorable - Dossier DP-008-183-23-A0012

Régularisation : Réfection de couverture en ardoises, avec remplacement de deux châssis de toiture en PVC et suppression de deux cheminées

Madame,

Vous avez déposé, le 31/07/2023 une demande de déclaration préalable, enregistrée sous le numéro DP-008-183-23-A0012, concernant :

Régularisation: Réfection de couverture en ardoises, avec remplacement de deux châssis de toiture en PVC et suppression de deux cheminées sur la parcelle AC 19 sise 17 rue de Nichet à Fromelennes.

Dans le mois qui a suivi le dépôt de votre dossier, vous n'avez pas reçu de demande de pièces manquantes et de prolongation de délai.

Vous bénéficiez donc d'un accord tacite favorable.

Je vous joins également la copie de votre dossier, ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, qu'il faudra compléter, signer et renvoyer à la mairie de Fromelennes, et cela uniquement après la fin de la totalité des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

